Synthèse de l'enquête autour des politiques et des services Publics Empêchés dans les bibliothèques finistériennes

BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE
Levraoueg Penn ar bed

06/04/2022

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Répondants

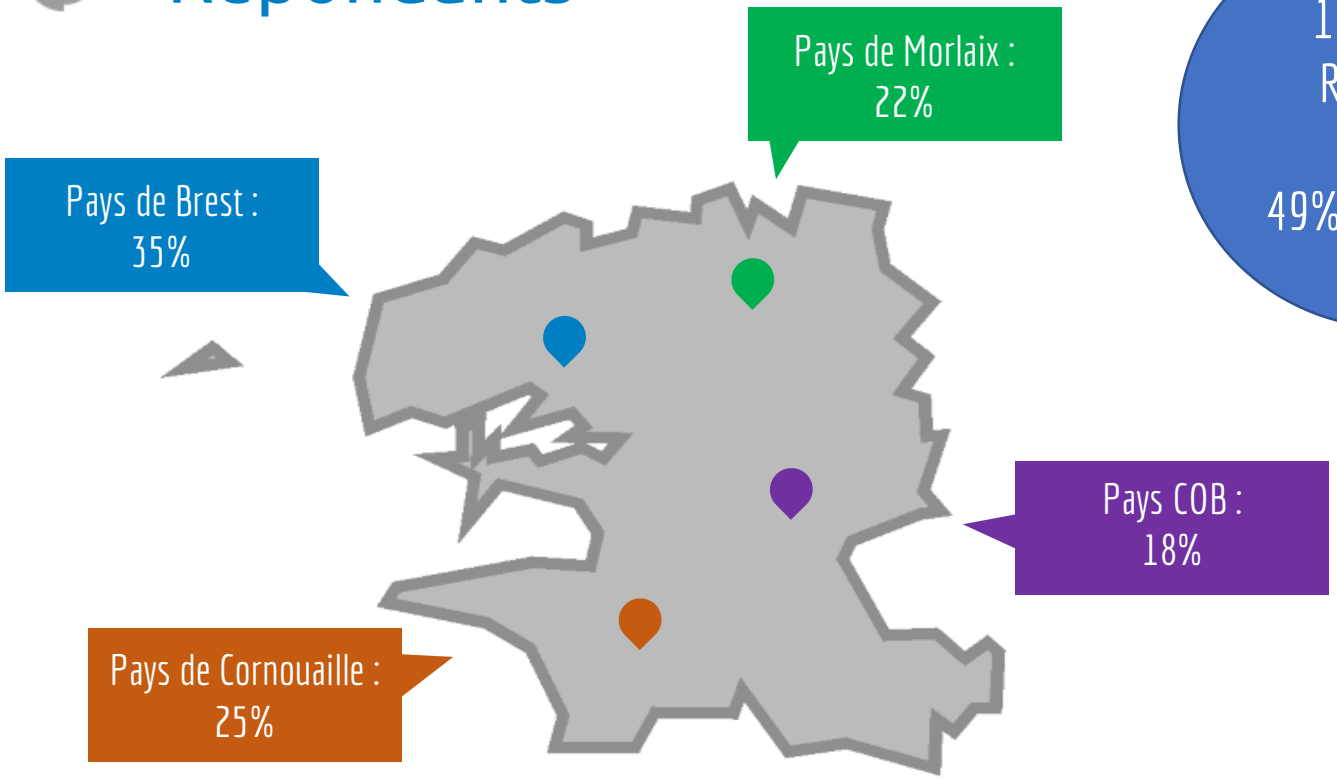

110 / 226 Réponses

49% de retours

Taux de réponse / pays:

Pays de Brest : 54%
Pays COB : 54%
Pays de Morlaix : 49%
Pays de Cornouaille : 41%

71 % des bibliothèques qui ont répondu fonctionnent avec des salariés, et 29% fonctionnent sans.

Parmi les réseaux, les réponses des bibliothèques de Quimperlé Communauté, de Brest Métropole et du Pays de Landivisiau ont pu être exploitées.

Accueil

Pouvez-vous indiquer si fréquentent votre établissement :

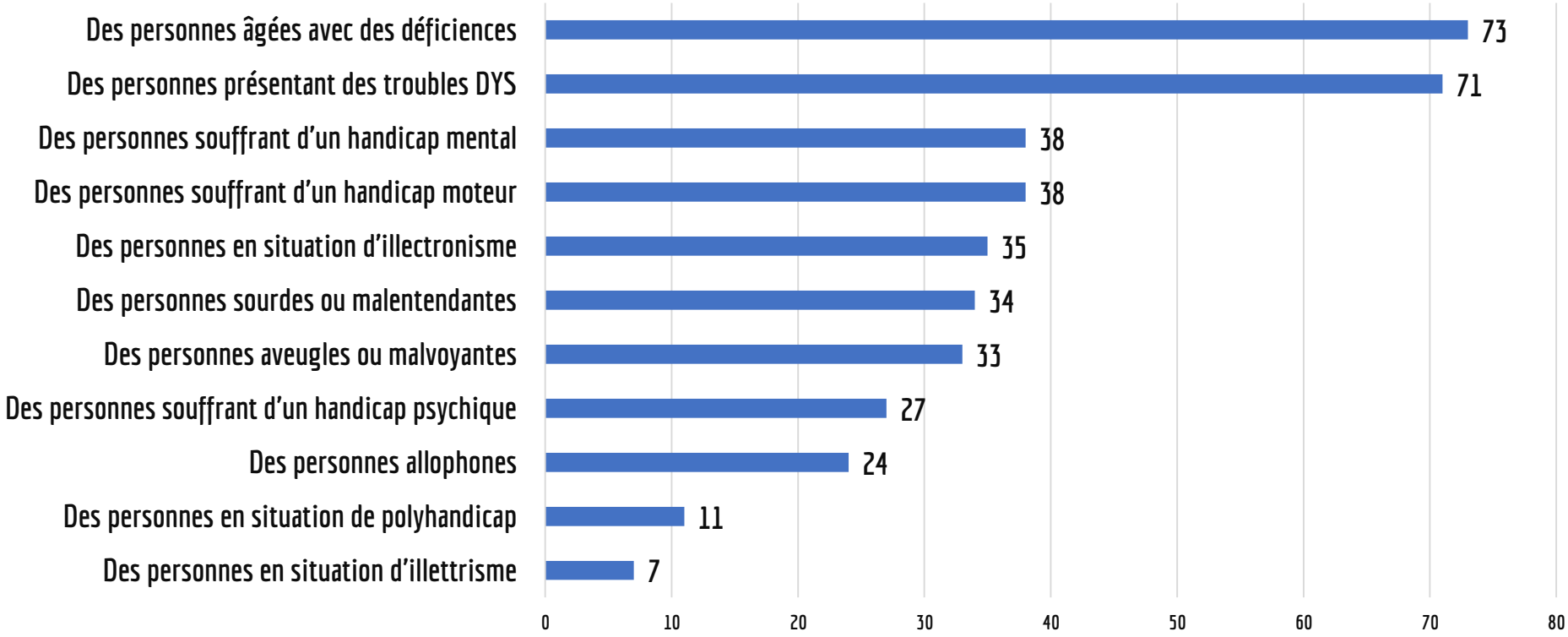

11 bibliothèques indiquent n'avoir identifié aucun de ces publics.

PENSEZ-VOUS AVOIR LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES AU BON ACCUEIL DE CES PUBLICS ?

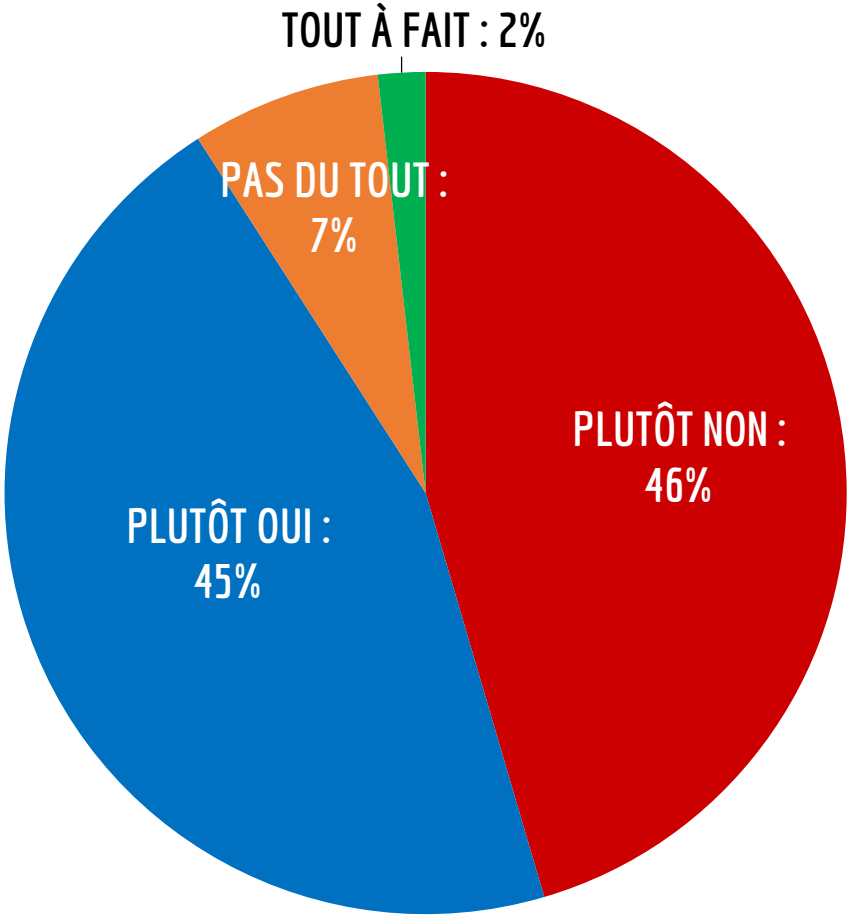

L'ADHÉSION A VOTRE BIBLIOTHEQUE EST :

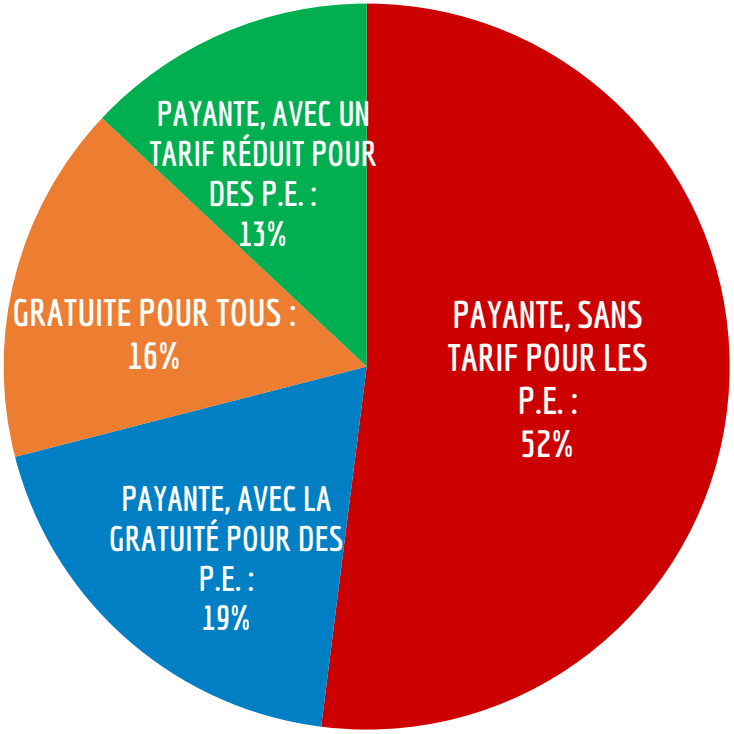

16% des bibliothèques ont mis en place une communication adaptée

Collections

Le fonds de votre bibliothèque comprend-il :

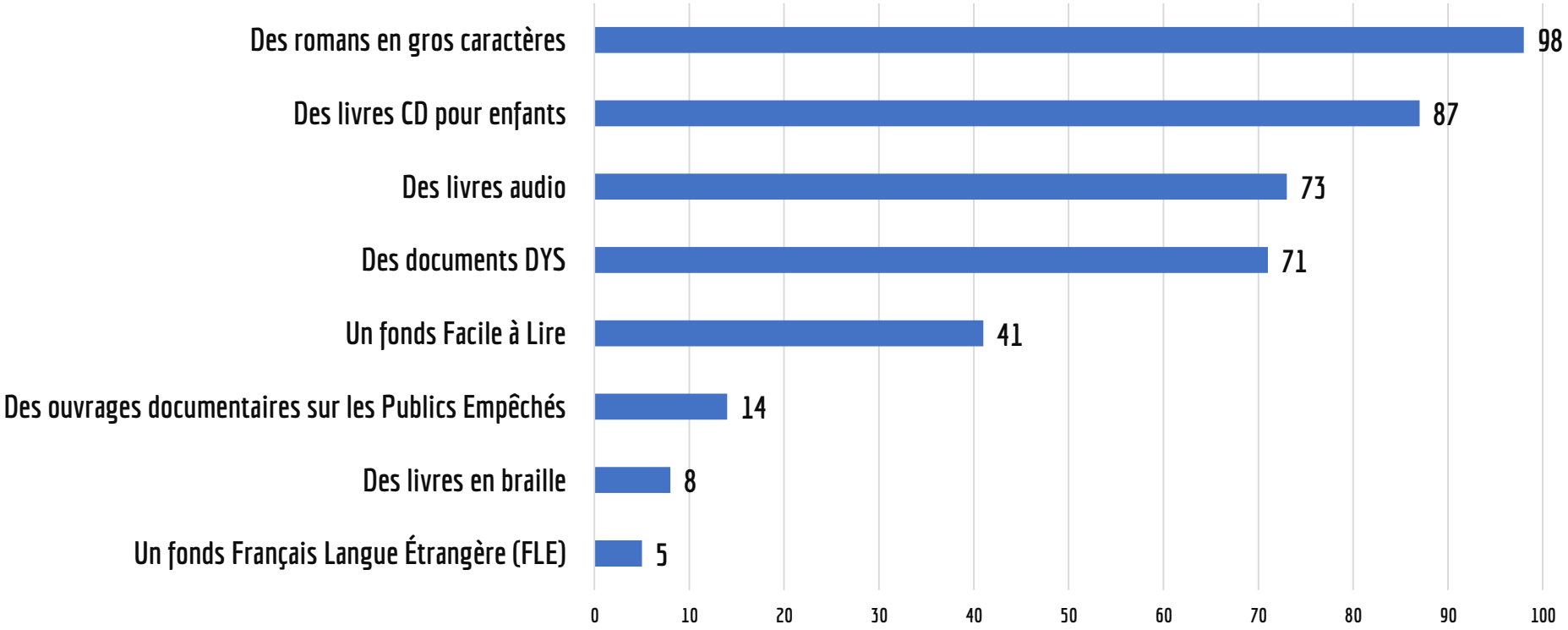

5 bibliothèques ne possèdent aucune de ces collections.

33% des bibliothèques interrogées indiquent avoir un budget dédié aux collections P.E.

- Dans les communes qui ont entre **0 et 1000** habitants, le budget moyen est de **175** €
- Entre **1001 et 2000**, il est de **237** €
- Entre **2001 et 3500**, il est de **425** €
- Entre **3501 et 5000**, il est de **775** €
- Entre **5001 et 8000**, il est de **1054** €
- **Au-dessus de 8000** habitants, il est de **1400** €

Estimez-vous ce ou ces budget(s) :

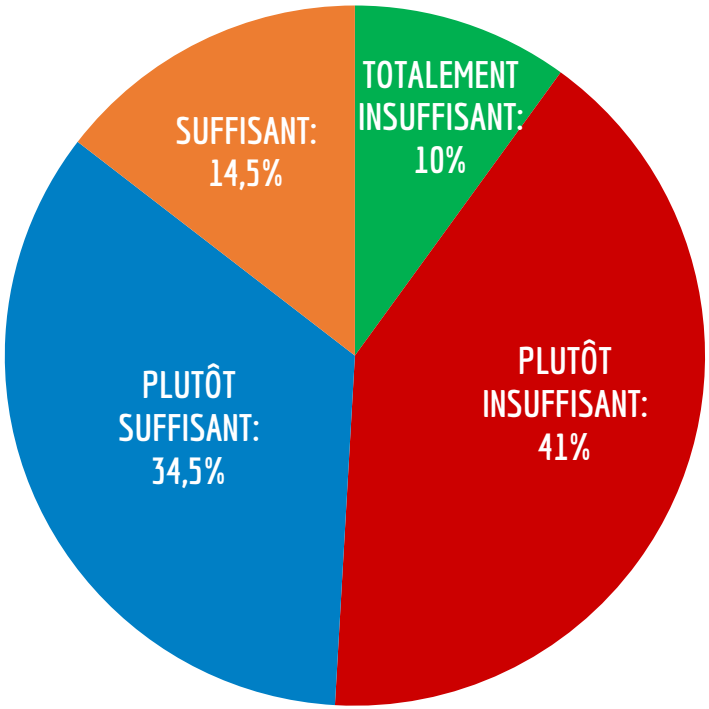

COLLECTIONS ET OUTILS NUMERIQUES

- 6 Bibliothèques ont accès aux bases de données PLATON ou EOLE.
- 6 proposent des tablettes avec applications adaptées,
- 9 bibliothèques proposent des lecteurs DAISY, 23 des liseuses numériques.

Espaces

8 bibliothèques, soit 7% des répondants, ne disposent d'aucun de ces aménagements pour l'accessibilité des locaux.

Nombre de bibliothèques disposant de :

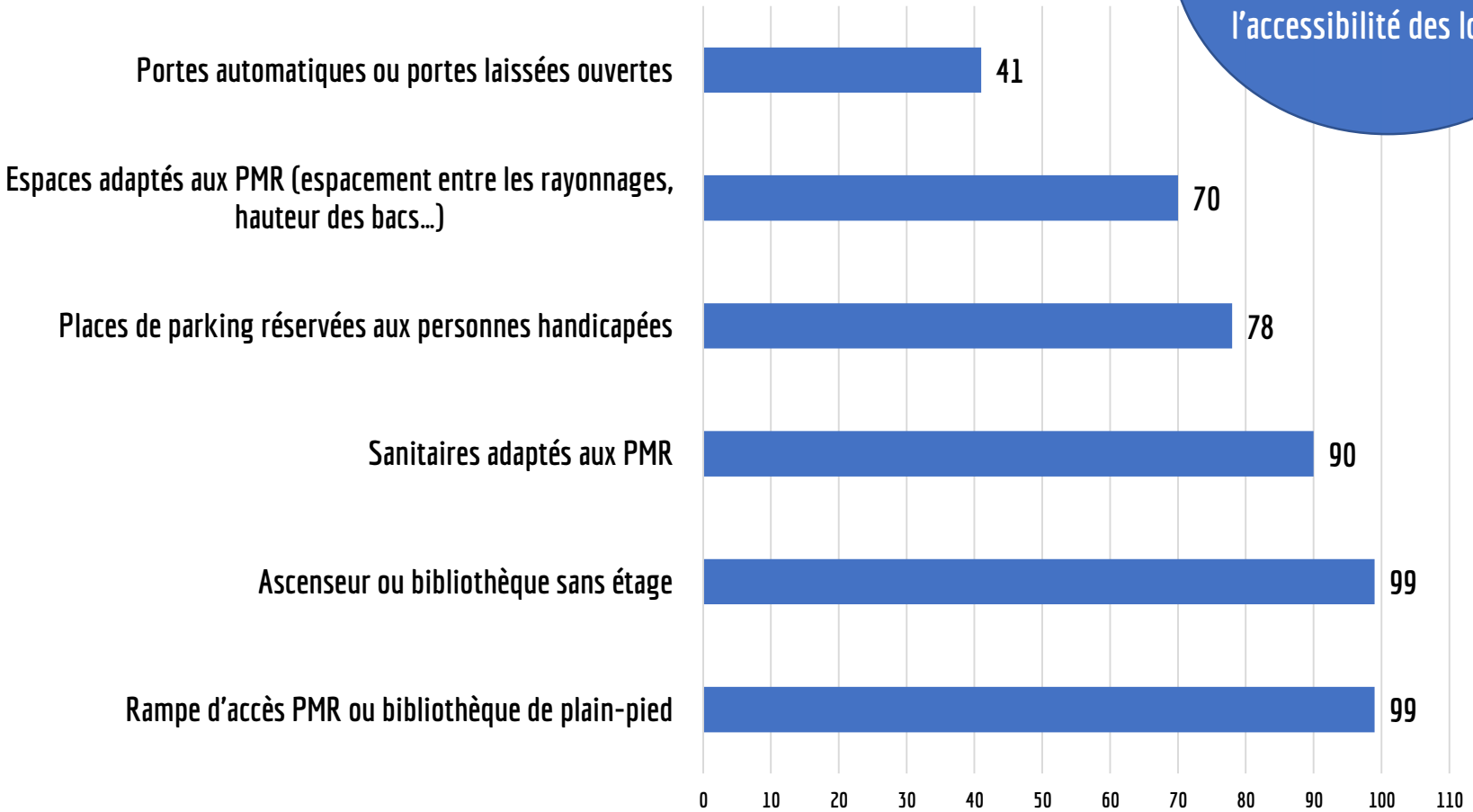

72 bibliothèques donnent aux usagers un accès à un poste informatique, soit 65% des répondants. 15 d'entres elles proposent des postes adaptés aux situations de handicap :

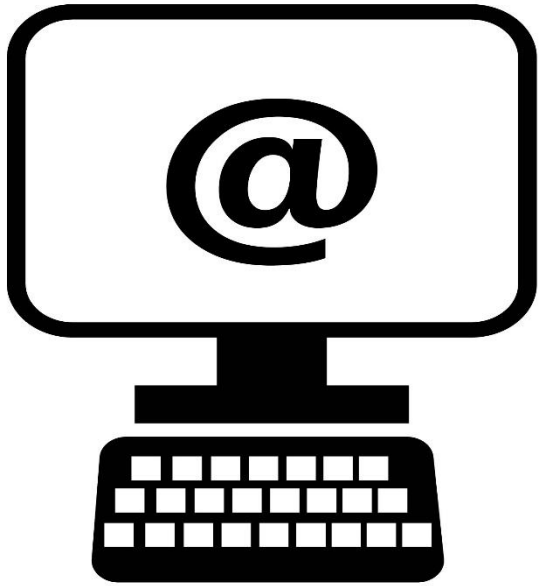

- 10 par un mobilier adapté aux PMR (hauteur, largeur…)
- 5 par un équipement informatique adapté (clavier gros caractères, écran tactile)
- 2 via des logiciels adaptés

31 % disposent d'espaces dédiés aux collections P.E., 25% ont créé un espace Facile à Lire

Signalétique

70 % n'ont pas de signalétique adaptée. Les autres ont mis en place les éléments suivants :

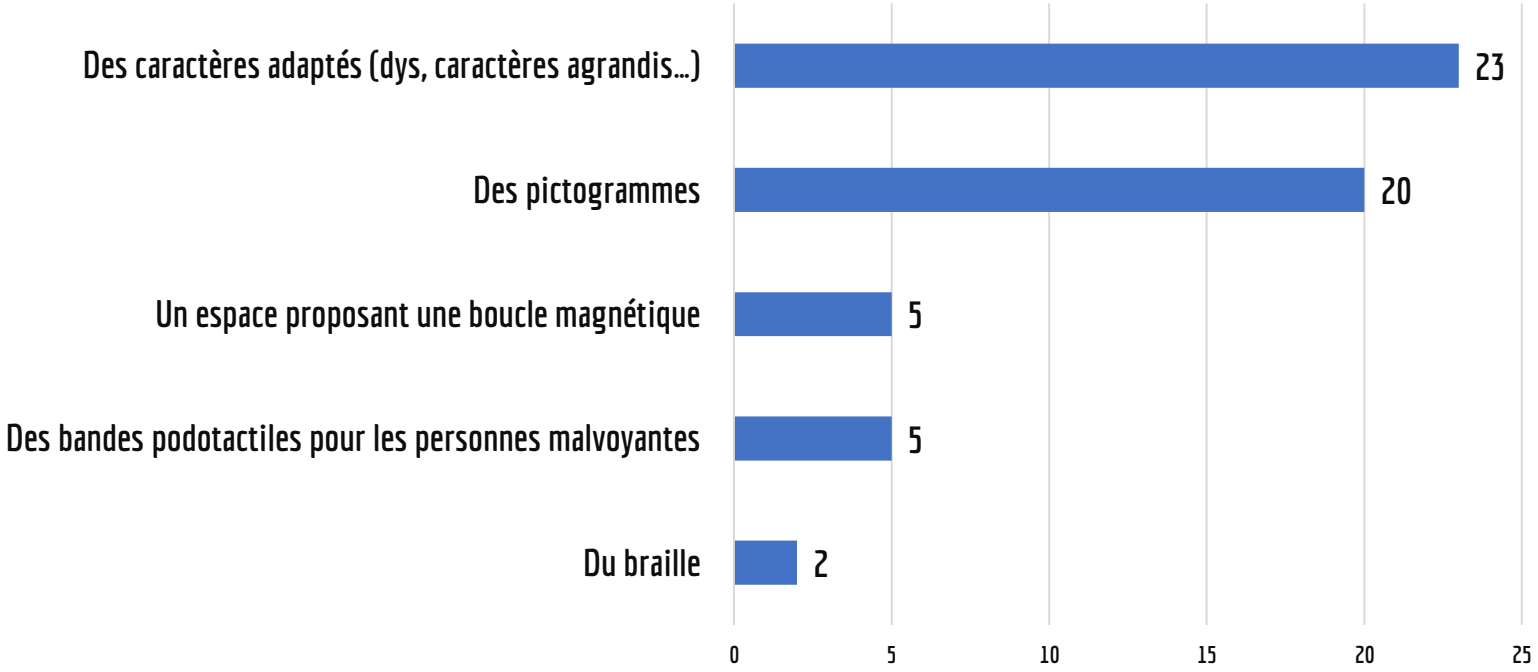

Aucune bibliothèque ne dispose de bande audio ou de vidéo en langue des signes.

Partenariats

Partenaires avec lesquels les bibliothèques ont déjà travaillé :

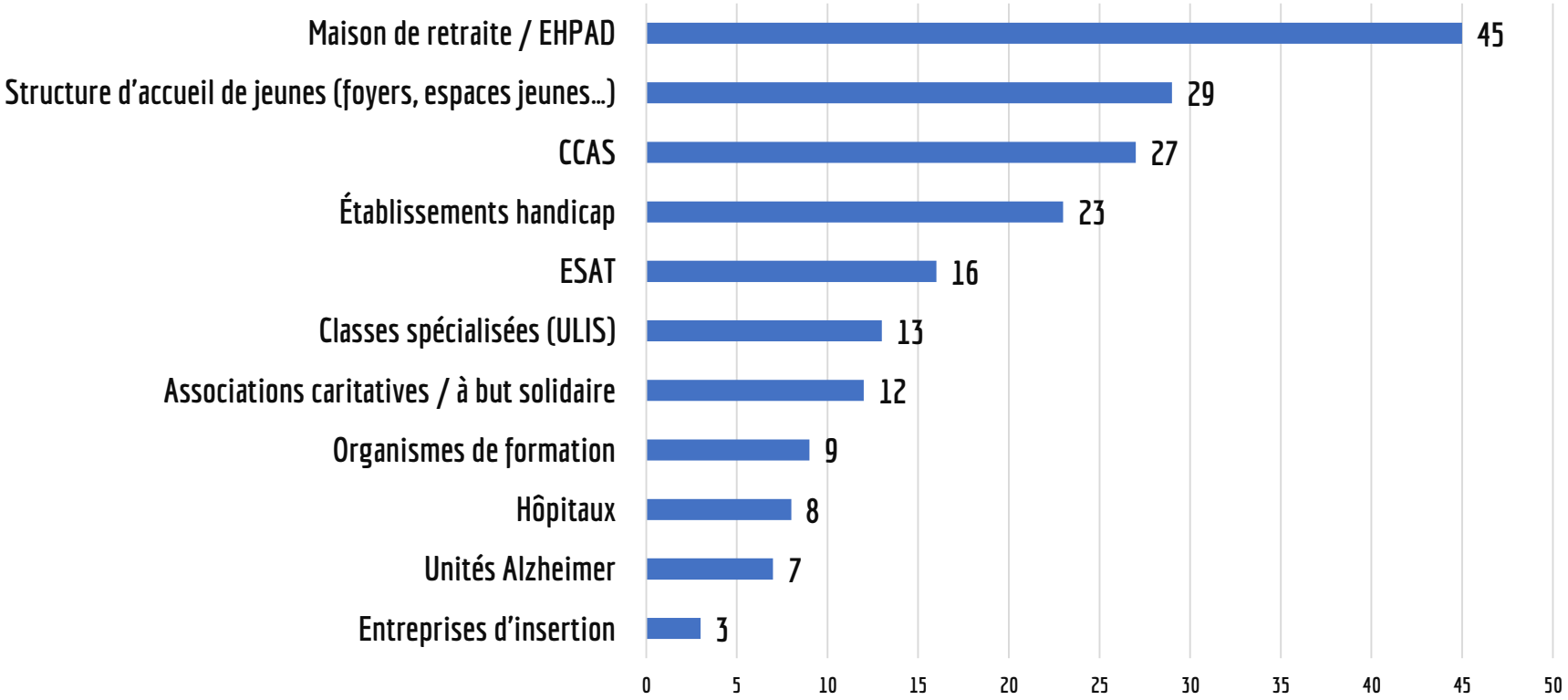

42 bibliothèques, soit 38% des répondants, indiquent ne travailler avec aucun partenaire.

Pour identifier ces partenaires :

- 50% des bibliothèques ont fait elles-mêmes la démarche
- 44% ont indiqué que les partenaires fréquentent la bibliothèque ou les ont directement contactées
- 10% ont identifié des partenaires avec le soutien d'un référent de secteur
- 8% ont consulté un annuaire des associations
- 5% ont reçu des suggestions de la part de la tutelle

Action culturelle

22% bibliothèques répondantes travaillent à lutter contre l'illectronisme

Quel(s) type(s) d'action culturelle avez-vous déjà mis en place auprès des P-E ?

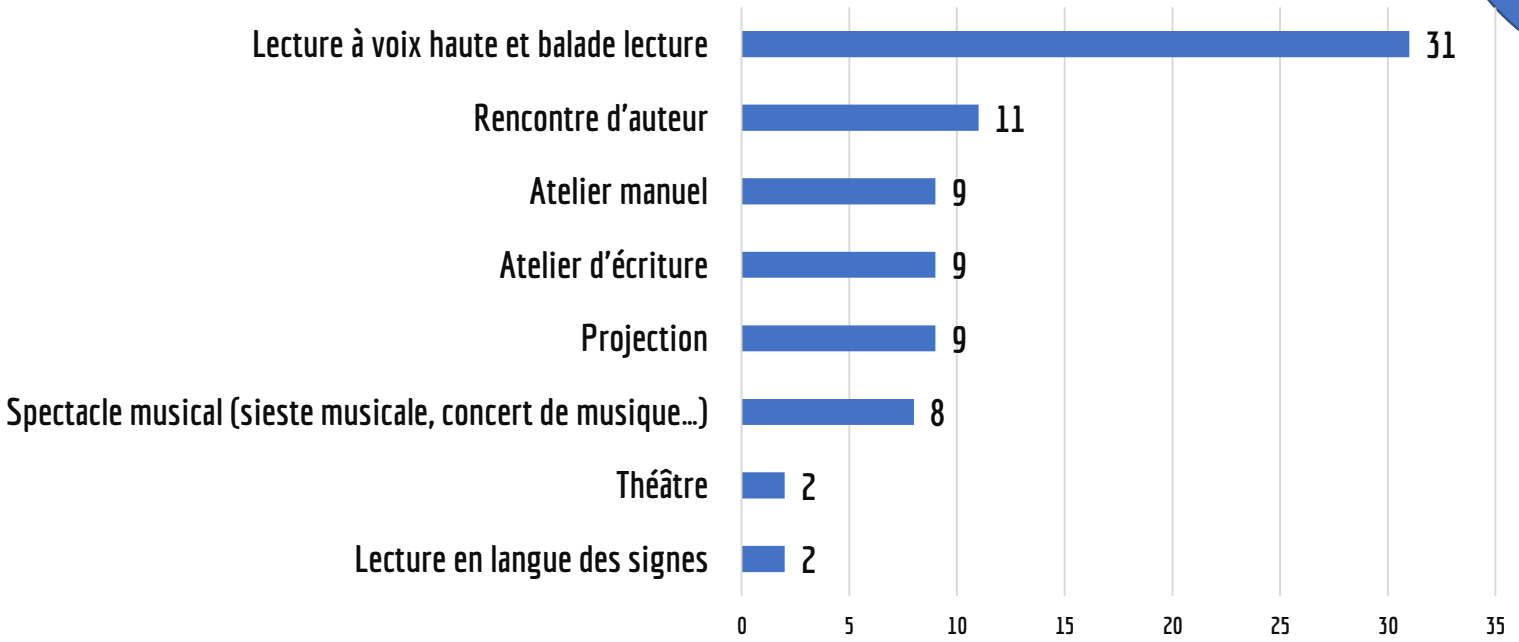

30% des bibliothèques mettent en place des animations hors-les-murs et dans les structures partenaires.

FREQUENCE DES ANIMATIONS A DESTINATION DES P.E. :

- Toutes les semaines : 7 bibliothèques, soit 6%.
- 1 à 2 fois / mois : 7 bibliothèques, soit 6%.
- 1 à 2 fois / trimestre : 3 bibliothèques, soit 3%.
- 1 à 2 fois par semestre : 5 bibliothèques, soit 5%.
- 1 à 2 fois par an : 11 bibliothèques, soit 10%.
- 70 % des bibliothèques interrogées n'en font jamais.

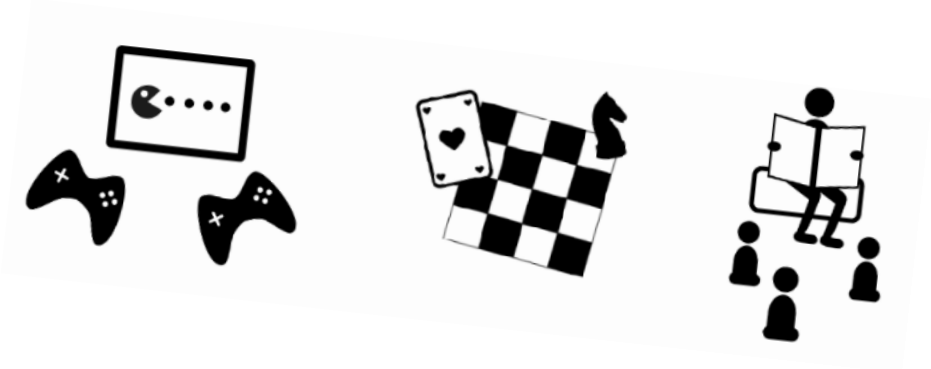

25% des bibliothèques ont indiqué avoir touché des P.E. hors partenariats et usagers inscrits grâce à l'animation. 15% ont développé un axe de travail P.E. sur une programmation en réseau.

Quel(s) type(s) d'outils d'action culturelle avez-vous déjà utilisé dans votre bibliothèque ?

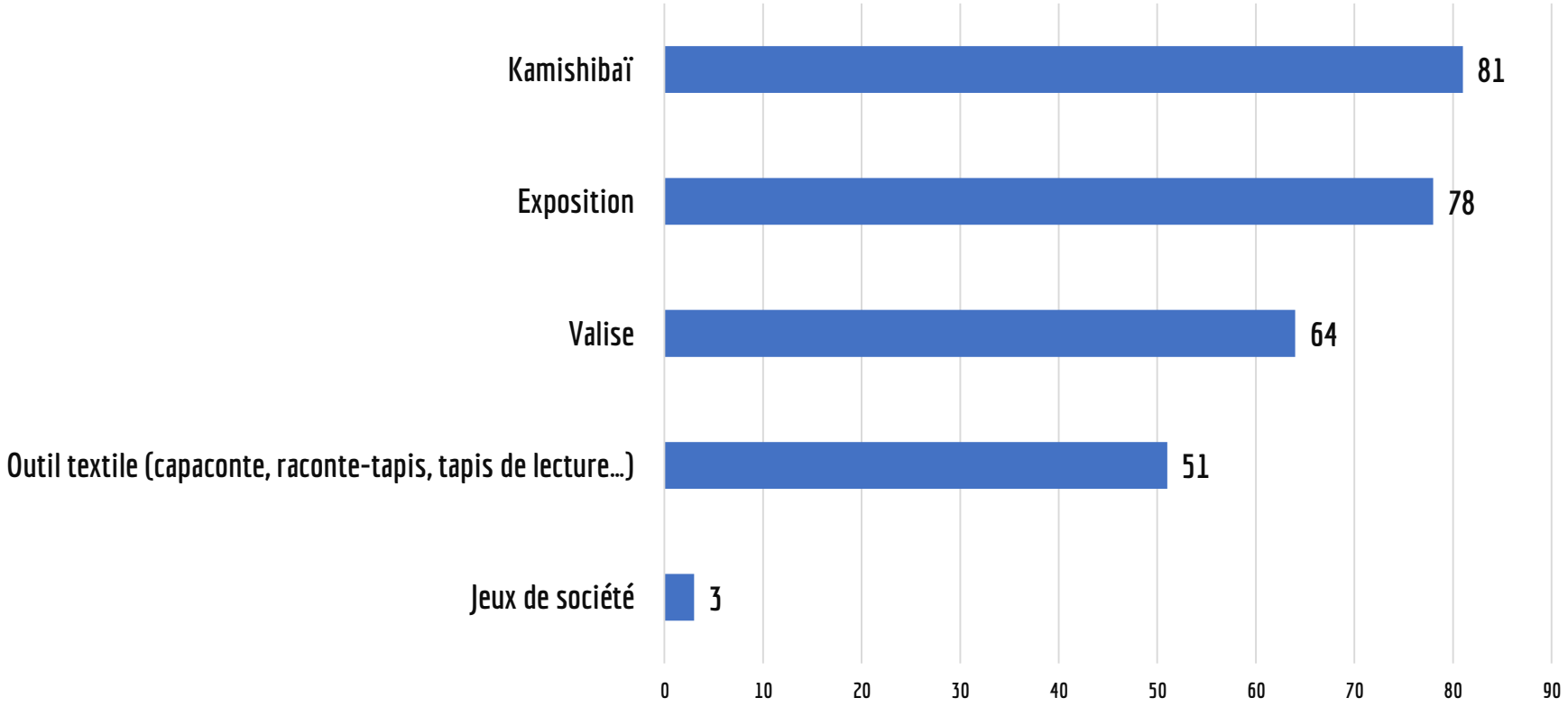

13% des bibliothèques indiquent n'utiliser aucun outil d'action culturelle.

Politique globale et schéma d'accessibilité

Si vous avez déjà mis en place des services auprès des P.E. au sein de votre structure, quels motifs ont enclenché cette démarche ?

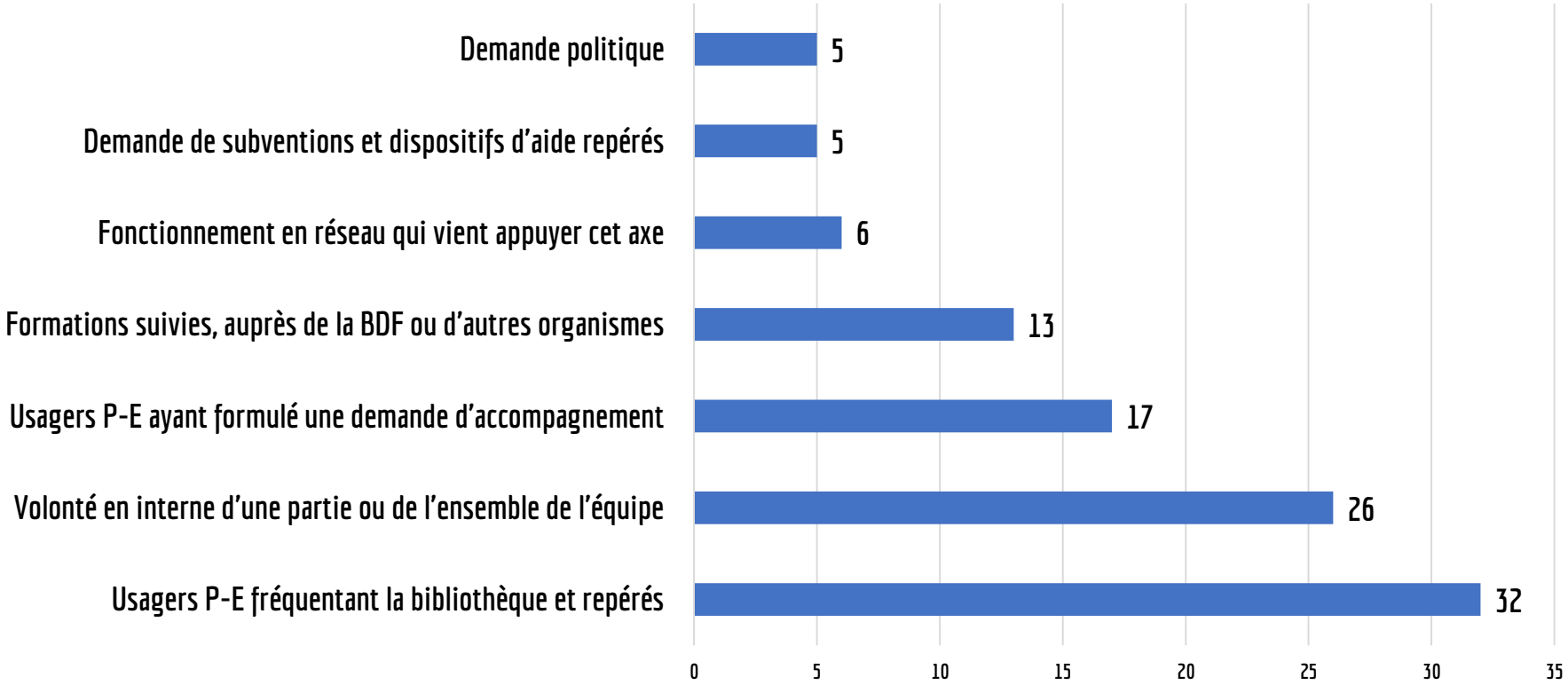

SUR LES 110 BIBLIOTHÈQUES RÉPONDANTES :

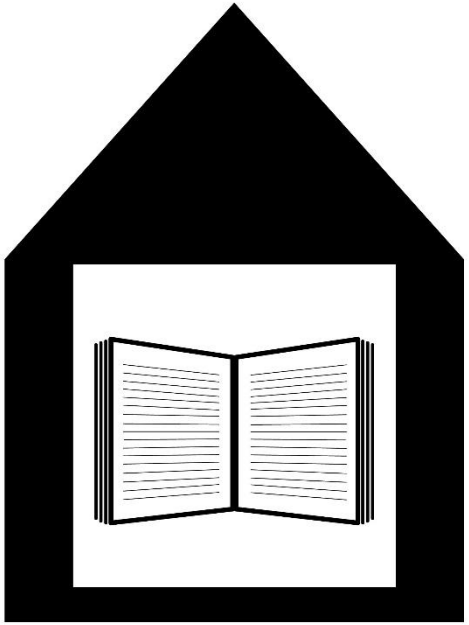

- 13% possèdent un schéma d'accessibilité,
- 6% possèdent un Projet Culturel Scientifique Et Social intégrant la dimension P.E.
- 9% ont un Plan de Développement de la Lecture Publique intégrant la dimension P.E.
- Au total, 80% n'ont aucun document cadre (PCSES, PDLP ou schéma d'accessibilité). 22% d'entre elles ont pour projet d'en créer.

10 bibliothèques ont une mission Handicap ou P.E. intégrée à une ou plusieurs fiches de postes au sein de leur structure ou réseau, soit 9%.

Formation et attentes vis-à-vis de la BDF

Sur quels axes seriez-vous intéressés de recevoir une formation ?

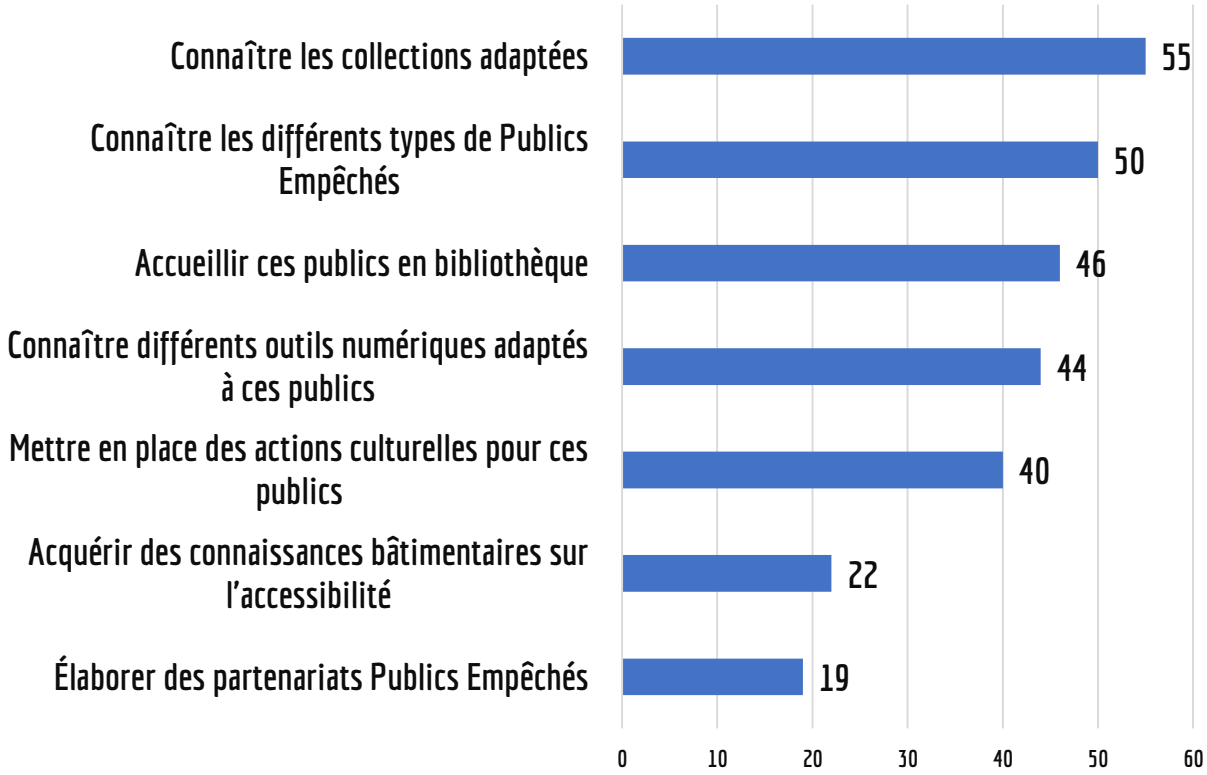

Les attentes vis-à-vis de la BDF concernant les P.E. sont (*par ordre de récurrence*) :

1) Des formations
2) Des sensibilisations et informations sur les P.E.
3) Un accompagnement autour des collections
4) Un accompagnement autour de l'action culturelle

Projets de développement

44% des bibliothèques indiquent avoir des projets d'action à destination des P.E.

Quels sont ces projets ?

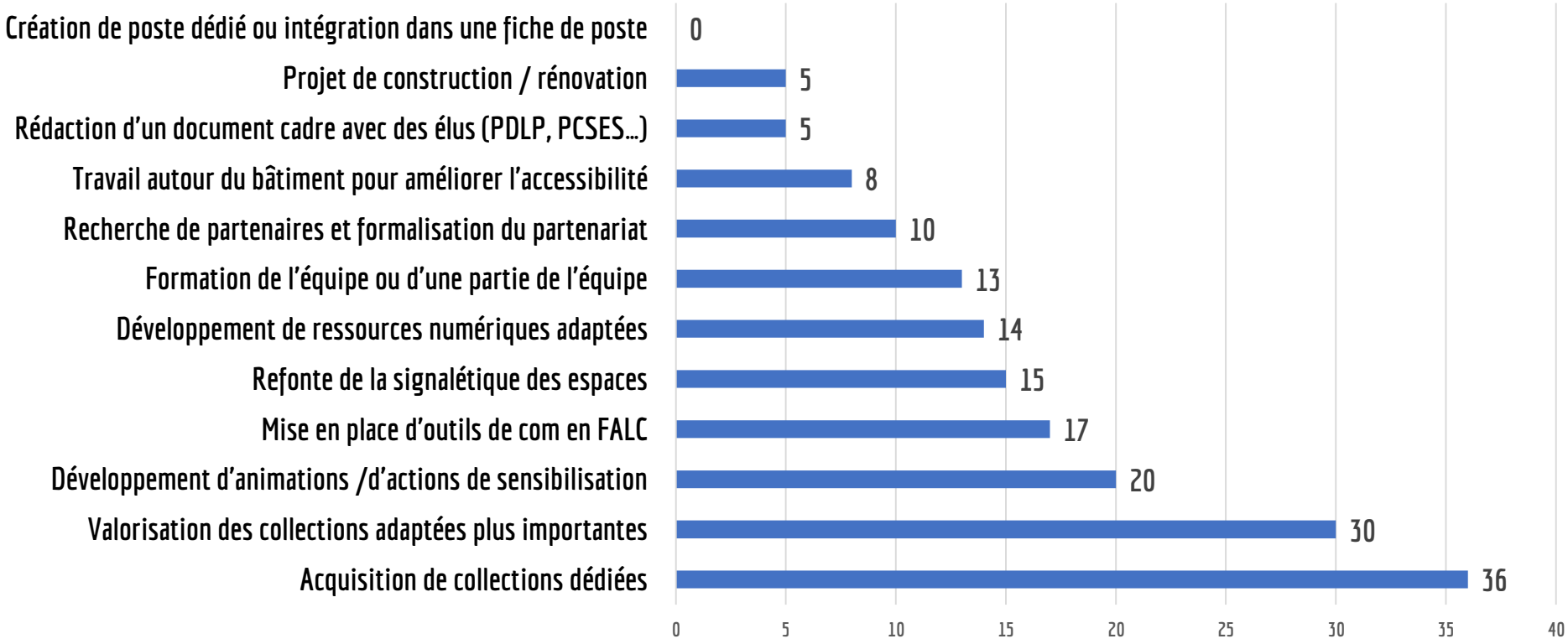

Quels sont pour vous les freins au développement de projets autour des P.E. ?

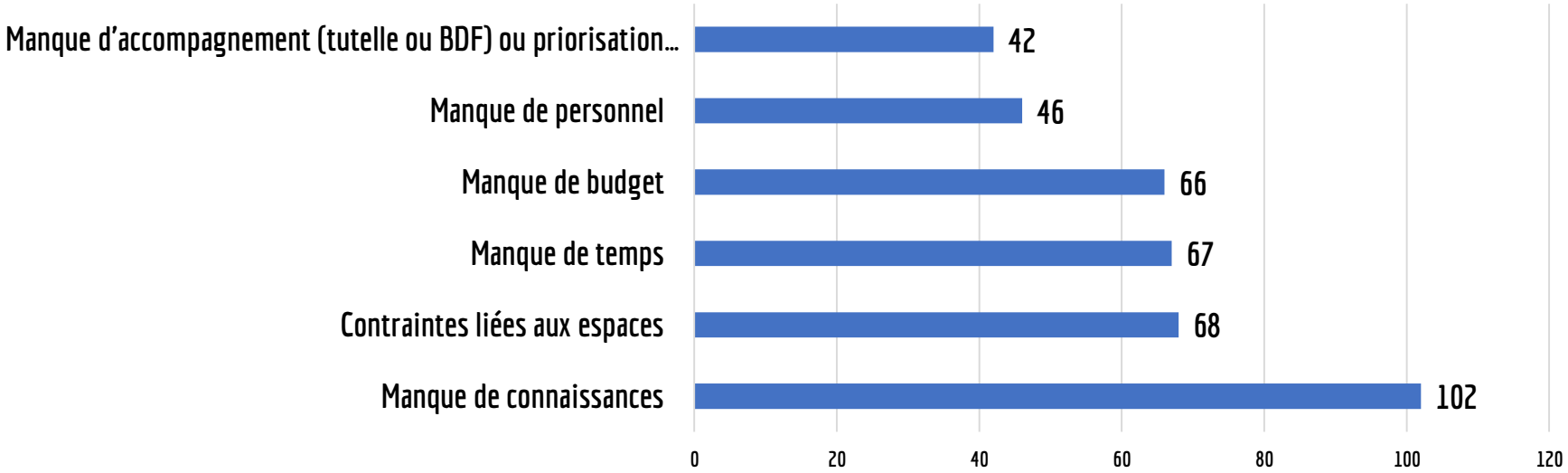

Les conditions pour développer des actions autour des P.E. seraient (par ordre de récurrence) :

1) Se former sur ces thématiques
2) Pouvoir échanger entre bibliothèques sur ces projets
3) Sensibiliser les élus
4) Modifier les espaces
5) Repenser la répartition budgétaire
6) Avoir un ou plusieurs postes dédiés

Quelques données structurantes

102 bibliothèques sur 110 indiquent manquer de connaissances professionnelles sur les P.E., soit 93% des répondants.

21% des bibliothèques proposant des postes informatiques ont fait en sorte qu'ils soient adaptés à un ou plusieurs handicaps.

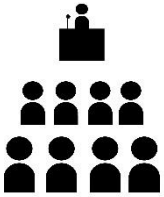

45 bibliothèques souhaiteraient avoir des échanges autour de la thématique avec d'autres bibliothèques, soit 41% des répondants.

Sur les 32 bibliothèques fonctionnant sans salariés, aucune n'a mis en place d'animations à destination des P.E.. 4 d'entre elles indiquent avoir des projets d'action culturelle pour ces publics, soit 12%. Le manque de temps est le premier frein évoqué.

70% des répondants indiquent ne jamais mettre en place d'action culturelle pour les P.E. Pour autant, 86% d'entre eux accueillent dans leurs locaux un ou plusieurs types de P.E.

Quelques commentaires libres

SUR LES ATTENTES AUPRES DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE :

« Partager des modèles de signalétique (valorisation). »

« Mettre en valeur des initiatives existantes dans les bibliothèques du territoire sur ces questions de publics empêchés. »

« Continuer de proposer des outils d'animation culturelle sur cette thématique. »

SUR L'EXPRESSION LIBRE :

« Par définition, il s'agit d'abord d'aller vers les "Public Empêchés" puisqu'ils ont des difficultés pour venir vers les bibliothèques. [...] En bref, chez nous presque rien n'existe mais commençons ! »

« Le manque de temps, parfois le manque d'implication des élus font que nous répondons surtout à ceux qui viennent vers nous. »

« La ludothèque intégrée au sein de la médiathèque est un gros atout pour les publics empêchés. »

Merci pour votre participation

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

www.finistere.fr